

Séminaire annuel 2023

## LA CHIRURGIE EN ILE DE FRANCE

Mercredi 29 Novembre 2023 - de 8h30 à 18h00

Université de Paris - Cité - Site NECKER,  
160 Rue de Vaugirard, 75015 Paris

# Etat des lieux de la RAC en Ile de France

à partir des données du PMSI

**Dr Brigitte Homsy**

médecin DIM CH Versailles

# Plan

## 1. Les modalités de recueil et de codage de la RAAC dans le PMSI

## 2. Le codage

Evolution du codage 2019 à 2022

Répartition par statut

DMS

Valorisation

# 1. Modalités de recueil et de codage de la RAAC dans le PMSI

# Notice technique ATIH n° 2-790-2019 Campagne tarifaire et budgétaire 2019

## Développement de la réhabilitation améliorée après chirurgie (RAAC)

*La RAAC est une approche multidisciplinaire de prise en charge globale du patient en période périopératoire, visant au rétablissement rapide de ses capacités physiques et psychiques antérieures. Cette démarche vise donc à réduire significativement la mortalité et la morbidité et a aussi pour conséquence, in fine, de voir réduire les durées d'hospitalisations*

*Une organisation spécifique (protocoles chirurgicaux et anesthésiques, formation/information du patient) et des moyens dédiés (infirmiers, par exemple) en assurent la mise en œuvre opérationnelle.*

**Dans le but d'identifier les pratiques de RAAC des établissements de santé, et potentiellement d'en favoriser le développement par des mesures adaptées, une nouvelle variable est introduite dans le recueil PMSI.**

**Cette variable doit être renseignée pour tous les séjours comprenant une intervention intégrée dans un protocole de RAAC, tel que présenté ci-dessus.**

# Notice technique n° CIM-MF-205-3-2019 Campagne tarifaire et budgétaire 2019

## « nouveautés financement » - Extrait 1/3

### Valorisation de l'activité réalisée dans le cadre de la pratique de la réhabilitation améliorée après chirurgie (RAAC)

Pour la campagne tarifaire 2019, une mesure de soutien au développement de l'activité RAAC est mise en place.

Elle vise à conserver la valeur du tarif du séjour qui correspond à son niveau de sévérité, quelle que soit sa durée.

Pour les séjours groupés dans les 17 racines du périmètre et bénéficiant du codage de la variable RAAC, la classification reste inchangée, seule la valorisation est modifiée.

Ainsi dès lors qu'un séjour est assorti du codage de la variable Réhabilitation améliorée après chirurgie (RAAC), la prise en charge donne lieu à la facturation d'un GHS de niveau correspondant au GHM issu des règles de codage du diagnostic principal (DP), du diagnostic relié (DR) et des diagnostics associés significatifs (DAS), en s'affranchissant des règles de groupage liées à la durée du séjour.

A titre d'illustration, un séjour de 2 jours qualifié de RAAC avec un diagnostic de niveau 4 en DA, sera groupé dans le GHM de niveau 1, mais sera payé sur la base du GHS correspondant au GHM de niveau 4.

Ce mécanisme de valorisation s'applique également pour les séjours réalisés en ambulatoire.

A l'exception des séjours avec les modes de sortie « décès » et « transfert vers une unité de soins de courte durée ».

La variable créée s'applique à l'ensemble des activités (et non aux seules activités ciblées par la mesure) et doit permettre de mieux identifier les prises en charge en RAAC dans la perspective d'un éventuel élargissement de la mesure à compter

*Pour rappel, règles de groupage liées à la durée du séjour*

*« il faut une durée de séjour minimum pour accéder aux différents niveaux de sévérité ; cette durée minimale doit être de : 3 jours pour le niveau 2, 4 jours pour le niveau 3, 5 jours pour le niveau 4 »*

## Périmètre de la mesure = liste restreinte de 17 activités = racine de GHM

- 04C04 : Interventions sous thoracoscopie
- 06C03 : Résections rectales
- 06C04 : Interventions majeures sur l'intestin grêle et le côlon
- 06C07 : Interventions mineures sur l'intestin grêle et le côlon
- 06C16 : Interventions sur l'œsophage, l'estomac et le duodénum pour tumeurs malignes, âge supérieur à 17 ans
- 07C09 : Interventions sur le foie, le pancréas et les veines porte ou cave pour tumeurs malignes
- 08C24 : Prothèses de genou
- 08C25 : Prothèses d'épaule
- 08C27 : Autres interventions sur le rachis
- 08C48 : Prothèses de hanche pour des affections autres que des traumatismes récents
- 08C52 : Autres interventions majeures sur le rachis
- 10C13 : Interventions digestives autres que les gastroplasties, pour obésité
- 11C02 : Interventions sur les reins et les uretères et chirurgie majeure de la vessie pour une affection tumorale
- 12C11 : Interventions pelviennes majeures chez l'homme pour tumeurs malignes
- 13C03 : Hystérectomies
- 13C14 : Exentérations pelviennes, hystérectomies élargies ou vulvectomies pour tumeurs malignes
- 13C15 : Exentérations pelviennes, hystérectomies élargies ou vulvectomies pour affections non malignes

## Notice technique n° CIM-MF-205-3-2019 Campagne tarifaire et budgétaire 2019 « nouveautés financement » - Extrait 3/3

### Consignes de codage

La reconnaissance d'une démarche RAAC est conditionnée par l'existence d'un cahier des charges ou d'un protocole décrivant la procédure RAAC pour chaque activité de chirurgie concernée et ayant fait l'objet d'une délibération par la CME de l'établissement. Cette reconnaissance n'est pas liée à l'obligation de posséder un label RAAC. Le chemin clinique du patient devra être retracé dans son dossier médical.

En parallèle du recueil d'activité, des indicateurs spécifiques pourraient être suivis pour s'assurer du maintien de la qualité des prises en charge.

# Tableau OVALIDE 1.D.2.RAAC (outils de validation des données des établissements)

## Racines RAAC

-Autres RAAC

Racine	Nb séj	Nb séj RAAC=1	Pct séj RAAC=1	Nb séj RAAC=2	Pct séj RAAC=2
08C0 Interventions ostéotomies	39	1	2,57	0	0,00
08C4 Interventions majeures sur l'obésité grave et le diabète	162	52	32,07	1	0,62
08C7 Interventions mineures sur l'obésité grave et le diabète	37	10	26,99	0	0,00
08C6 Interventions sur l'oesophage, l'estomac et le duodénum pour tumeurs malignes, âge supérieur à 17 ans	12	1	8,33	1	8,33
07C0 Interventions sur le nez, la gorge et les voies aériennes supérieures pour tumeurs malignes	10	0	0,00	1	10,00
08C2 Interventions pour maladies de préhension articulaire	71	40	56,34	1	1,41
08C5 Prothèses de genou	241	236	97,93	2	0,83
08C5 Prothèses d'épaule	69	43	62,17	0	0,00
08C7 Autres interventions sur le tibia	1	0	0,00	0	0,00
08C4 Prothèses de hanche avec des affecteurs autres que des traumatismes récents	184	177	96,25	0	0,00
08C3 Interventions réparatrices autres que les gastrectomies, pour diabète	34	21	61,76	0	0,00
08C0 Interventions sur les reins et les uretères et chirurgie majeure de la vessie pour une affection tumorale	20	0	0,00	0	0,00
08C1 Interventions pédiatriques majeures et/ou thoraciques pour tumeurs malignes	12	0	0,00	0	0,00
08C3 Hystérectomies	86	86	100,00	0	0,00
08C4 Exérèses partielles, hystérectomies élargies ou subtotalisées pour tumeurs malignes	39	27	69,23	1	2,56
08C4 Exérèses partielles, hystérectomies élargies ou subtotalisées pour affections non malignes	12	9	75,00	0	0,00

Les données sont suivies chaque mois sur le tableau OVALIDE 1.D.2.RAAC, sur les 17 racines de GHM et également sur les autres activités déclarées par l'établissement

*RAAC=1 nb séjour pec RAAC et % / total séjour de la racine*

*RAAC=2 pec RAAC déclarée mais non prise en compte car mode de sortie décès ou transfert vers un court séjour*

## Autres racines

-Autres Racines

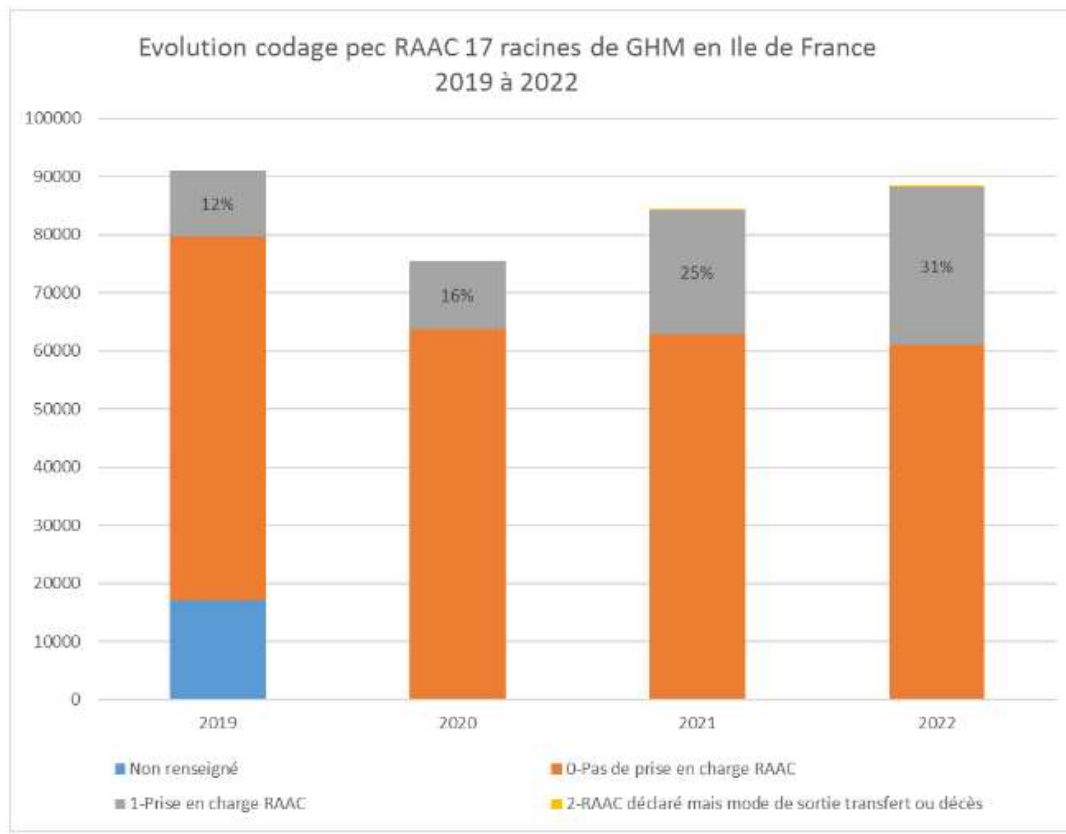
Racine	Nb séj	Nb séj RAAC=1	Pct séj RAAC=1	Nb séj RAAC=2	Pct séj RAAC=2
08C0 Appareilcochléaires non chirurgicaux	140	1	0,71	0	0,00
08C2 Interventions sur l'oesophage, l'estomac et le duodénum pour affections autres que malignes ou diabète, âge supérieur à 17 ans	22	1	4,55	0	0,00
07C3 Oesophagostomie sans exploration de la voie biliaire principale pour affections aiguës	10	1	10,00	0	0,00
08C2 Interventions majeures articulaires sur les genoux et/ou les hanches	3	1	33,33	0	0,00
08C4 Prothèses de hanche pour traumatismes récents	125	2	1,60	0	0,00
08C4 Interventions sur la hanche et le fémur pour traumatismes récents, âge supérieur à 17 ans	166	1	0,60	0	0,00
08C0 Interventions sur les reins et les uretères et chirurgie majeure de la vessie pour une affection non tumorale	13	1	7,69	0	0,00
08C4 Interventions réparatrices sur l'appareil génital féminin	17	1	5,88	0	0,00



## 2. Données de codage de la RAAC en Ile de France (outil Diamant)

## Evolution du codage de la RAAC sur les 17 racines de GHM de 2019 à 2022

Le codage de la RAAC sur les 17 racines de GHM passe de 12% en 2019 à 31% en 2022



# 17 racines de GHM avec ou sans pec RAAC - 2022

En 2022, 31% séjours déclarés en RAAC

PMSI MCO - GHM - Code Racine	PMSI MCO 2022 - GHM - Libellé Racine	0-Pas de prise en charge RAAC	1-Prise en charge RAAC	% pec RAAC
04C04	Interventions sous thoracoscopie	1602	307	16%
06C03	Résections rectales	1787	427	19%
06C04	Interventions majeures sur l'intestin grêle et le côlon	8601	1325	13%
06C07	Interventions mineures sur l'intestin grêle et le côlon	2164	254	11%
06C16	Interventions sur l'oesophage, l'estomac et le duodénum pour tumeurs malignes, âge > à 17 ans	676	125	16%
07C09	Interventions sur le foie, le pancréas et les veines porte ou cave pour tumeurs malignes	1618	205	11%
08C24	Prothèses de genou	8318	5384	39%
08C25	Prothèses d'épaule	1573	738	32%
08C27	Autres interventions sur le rachis	5913	3740	39%
08C48	Prothèses de hanche pour des affections autres que des traumatismes récents	7334	7439	50%
08C52	Autres interventions majeures sur le rachis	4136	1694	29%
10C13	Interventions digestives autres que les gastroplasties, pour obésité	4894	2313	32%
11C02	Interventions sur les reins et les uretères et chirurgie maj de la vessie pour une aff. tumorale	2609	340	12%
12C11	Interventions pelviennes majeures chez l'homme pour tumeurs malignes	2757	904	25%
13C03	Hystérectomies	4440	1324	23%
13C14	Exentérations pelviennes, hystérectomies élargies ou vulvectomies pour tumeurs malignes	1630	351	18%
13C15	Exentérations pelviennes, hystérectomies élargies ou vulvectomies pour aff.non malignes	957	245	20%
<b>Total général</b>		<b>61009</b>	<b>27115</b>	<b>31%</b>

La pec RAAC est plus déclarée sur l'activité orthopédique

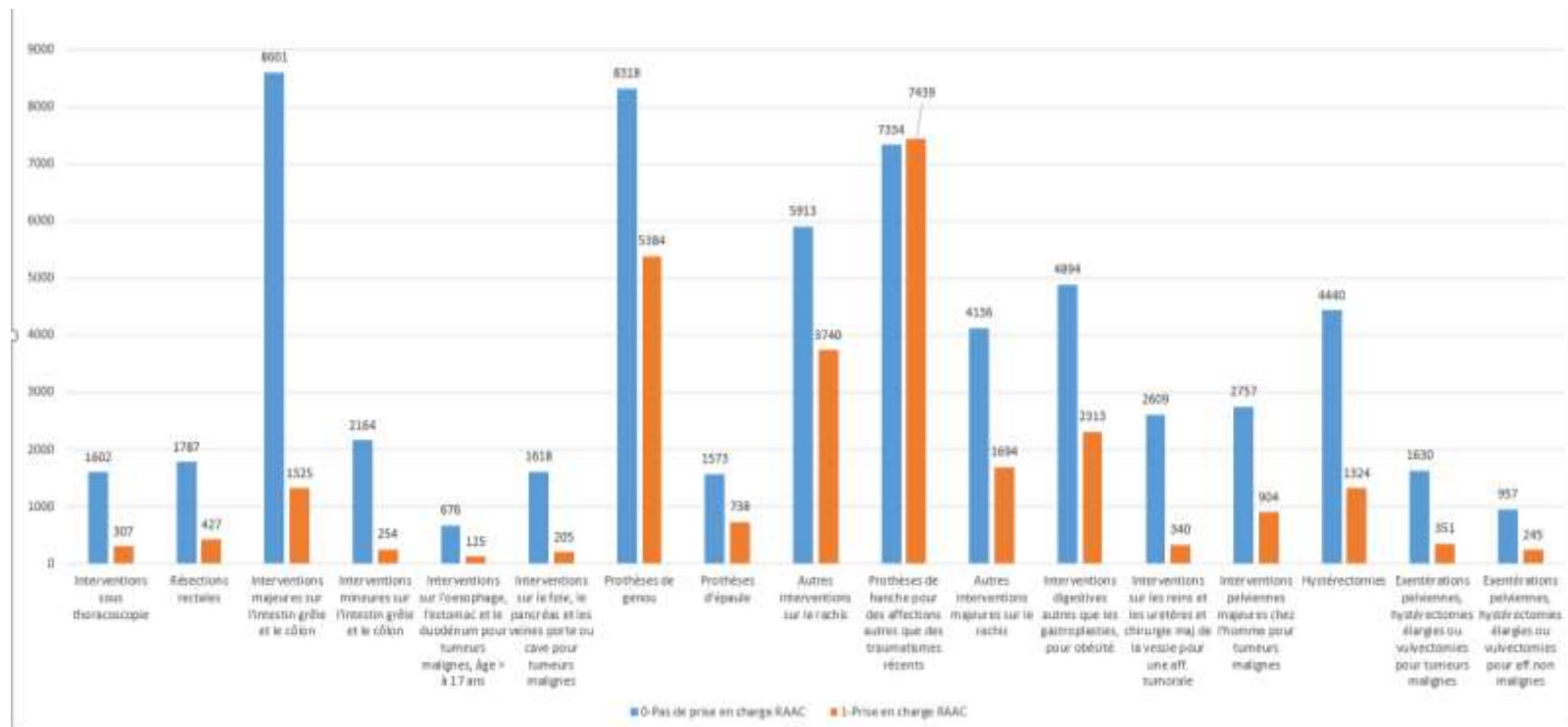
Également sur la chirurgie bariatrique

# Age moyen des patients

L'âge moyen des patients est quasi identique entre les séjours pec en RAAC ou non, voire même légèrement supérieur pour les pec RAAC

PMSI MCO - GHM - Code Racine		PATIENT - Age Moyen	
		0-Pas de prise en charge RAAC	1-Prise en charge RAAC
04C04	Interventions sous thoracoscopie	<b>52,34</b>	<b>58,16</b>
06C03	Résections rectales	<b>63,02</b>	<b>60,87</b>
06C04	Interventions majeures sur l'intestin grêle et le côlon	<b>62,38</b>	<b>61,92</b>
06C07	Interventions mineures sur l'intestin grêle et le côlon	<b>57,65</b>	<b>63,95</b>
06C16	Interventions sur l'oesophage, l'estomac et le duodénum pour tumeurs malignes, âge supérieur à 17 ans	<b>65,39</b>	<b>65,01</b>
07C09	Interventions sur le foie, le pancréas et les veines porte ou cave pour tumeurs malignes	<b>63,62</b>	<b>65,22</b>
08C24	Prothèses de genou	<b>70,57</b>	<b>70,35</b>
08C25	Prothèses d'épaule	<b>69,67</b>	<b>69,46</b>
08C27	Autres interventions sur le rachis	<b>56,10</b>	<b>53,66</b>
08C48	Prothèses de hanche pour des affections autres que des traumatismes récents	<b>69,94</b>	<b>68,14</b>
08C52	Autres interventions majeures sur le rachis	<b>60,40</b>	<b>57,07</b>
10C13	Interventions digestives autres que les gastroplasties, pour obésité	<b>39,28</b>	<b>38,74</b>
11C02	Interventions sur les reins et les uretères et chirurgie majeure de la vessie pour une affection tumorale	<b>64,11</b>	<b>65,54</b>
12C11	Interventions pelviennes majeures chez l'homme pour tumeurs malignes	<b>64,77</b>	<b>64,38</b>
13C03	Hystérectomies	<b>50,88</b>	<b>52,35</b>
13C14	Exentérations pelviennes, hystérectomies élargies ou vulvectomies pour tumeurs malignes	<b>62,04</b>	<b>63,43</b>
13C15	Exentérations pelviennes, hystérectomies élargies ou vulvectomies pour affections non malignes	<b>52,68</b>	<b>52,29</b>
Total général		<b>60,83</b>	<b>61,68</b>

# 17 racines de GHM avec ou sans pec RAAC - 2022



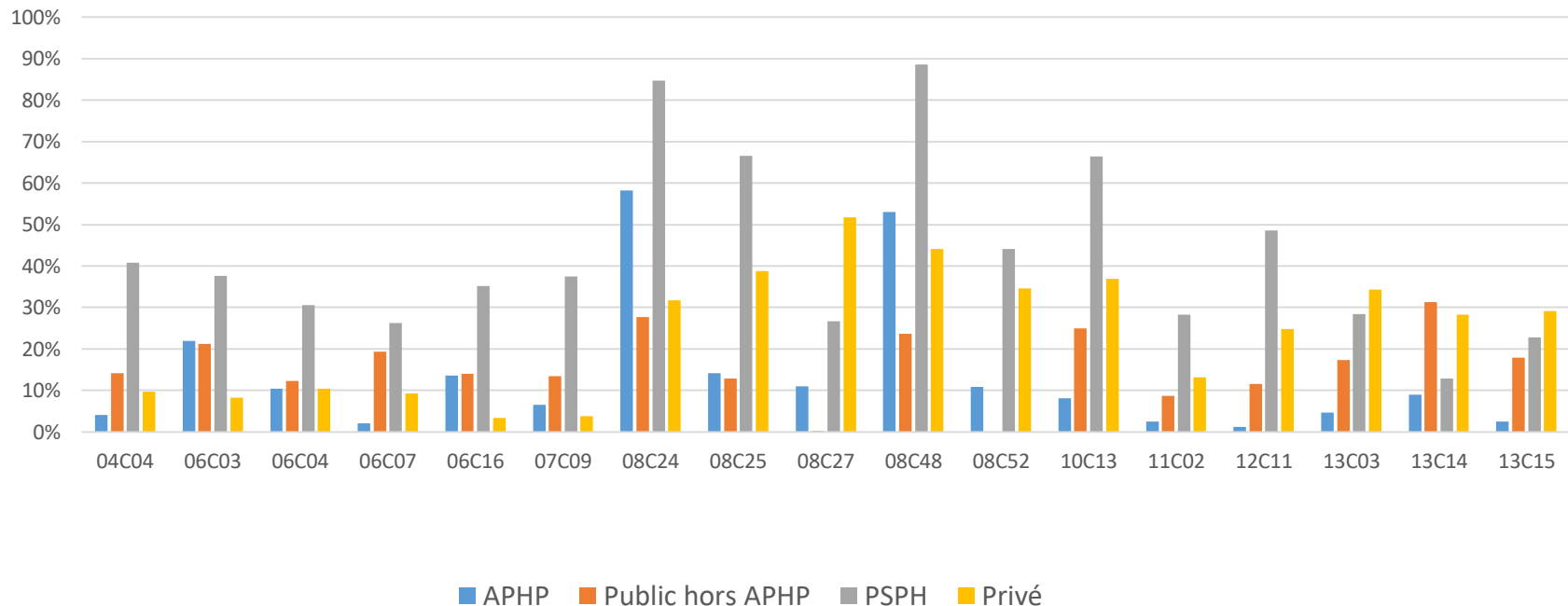
# % codage RAAC selon le statut des établissements

## PEC RAAC variable selon le statut des établissements

PMSI MCO - GHM - Code Racine	% pec RAAC/total séjour			
	APHP	Public hors APHP	PSPH	Privé
04C04	4%	14%	41%	10%
06C03	22%	21%	38%	8%
06C04	10%	12%	31%	10%
06C07	2%	19%	26%	9%
06C16	14%	14%	35%	3%
07C09	6%	13%	38%	4%
08C24	58%	28%	85%	32%
08C25	14%	13%	67%	39%
08C27	11%	0%	27%	52%
08C48	53%	24%	89%	44%
08C52	11%	0%	44%	35%
10C13	8%	25%	66%	37%
11C02	2%	9%	28%	13%
12C11	1%	12%	49%	25%
13C03	5%	17%	28%	34%
13C14	9%	31%	13%	28%
13C15	3%	18%	23%	29%
<b>Total</b>	<b>16%</b>	<b>18%</b>	<b>51%</b>	<b>35%</b>

Entre 16 et 18% pour les établissements publics,  
35 % pour les établissements privés  
et 51% pour les PSPH

# % codage de la RAAC selon le statut des établissements



# Nombre de séjours avec et sans Pec RAC par statut d'établissement - 2022

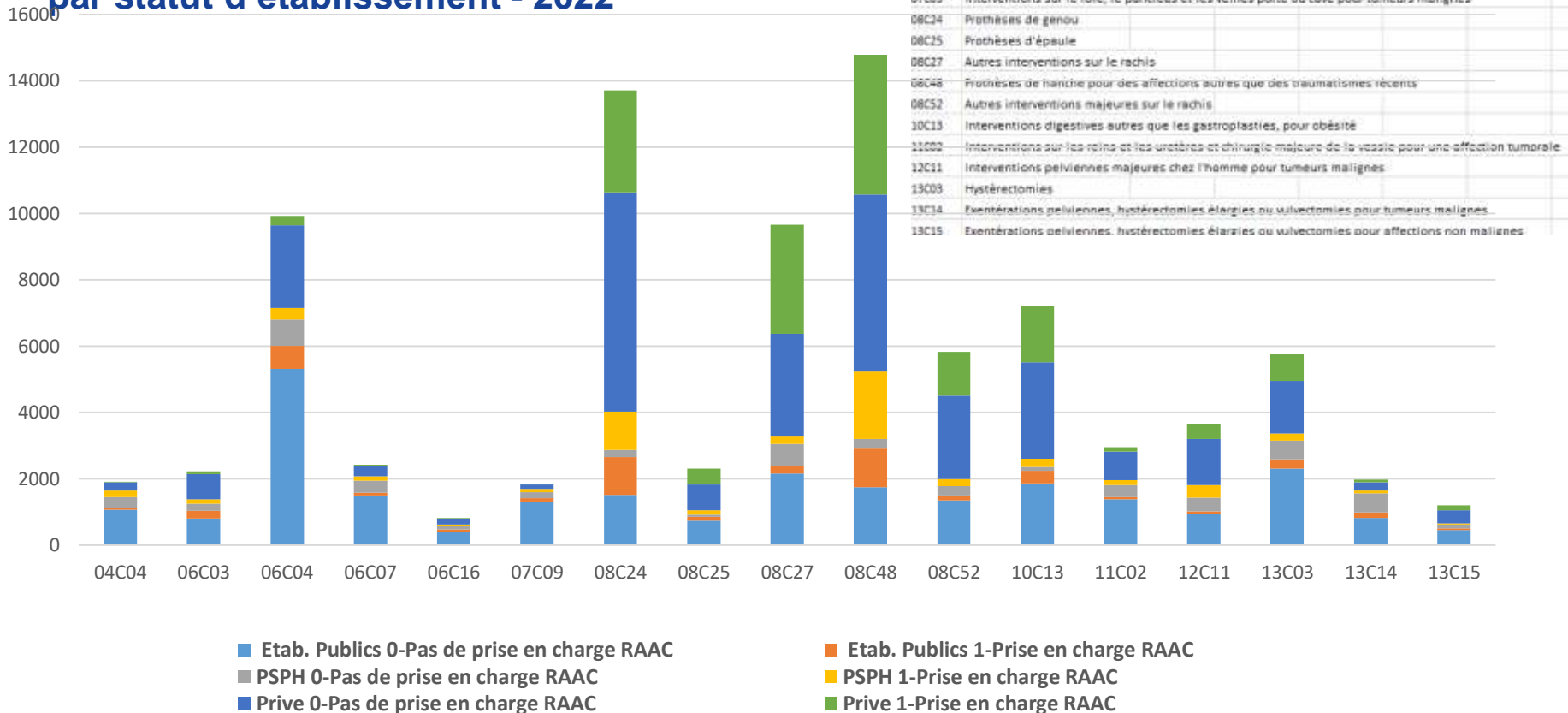
**GHM -  
Code  
Racine**

04C04	Interventions sous thoracoscopie
06C03	Résections rectales
06C04	Interventions majeures sur l'intestin grêle et le côlon
06C07	Interventions mineures sur l'intestin grêle et le côlon
06C16	Interventions sur l'oesophage, l'estomac et le duodénum pour tumeurs malignes, âge supérieur à 17 ans
07C09	Interventions sur le foie, le pancréas et les veines porte ou cave pour tumeurs malignes
08C24	Prothèses de genou
08C25	Prothèses d'épaule
08C27	Autres interventions sur le rachis
08C48	Prothèses de hanche pour des affections autres que des traumatismes récents
08C52	Autres interventions majeures sur le rachis
10C13	Interventions digestives autres que les gastroplasties, pour obésité
11C02	Interventions sur les reins et les uretères et chirurgie majeure de la vessie pour une affection tumorale
12C11	Interventions pelviennes majeures chez l'homme pour tumeurs malignes
13C03	Hystérectomies
13C14	Exentérations pelviennes, hystérectomies élargies ou vulvectomies pour tumeurs malignes
13C15	Exentérations pelviennes, hystérectomies élargies ou vulvectomies pour affections non malignes
<b>Total</b>	

Etab. Publics		PSPH		Prive	
0-Pas de prise en charge RAAC	1-Prise en charge RAAC	0-Pas de prise en charge RAAC	1-Prise en charge RAAC	0-Pas de prise en charge RAAC	1-Prise en charge RAAC
1058	69	309	213	235	25
798	225	221	133	768	69
5313	685	797	350	2491	290
1486	92	366	130	312	32
400	63	103	56	173	6
1320	98	170	102	128	5
1507	1149	210	1164	6601	3071
730	113	68	135	775	490
2158	207	681	248	3074	3285
1735	1202	261	2034	5338	4203
1345	144	280	221	2511	1329
1861	369	126	249	2907	1695
1378	63	373	147	858	130
955	59	412	388	1390	457
2306	281	556	220	1578	823
817	171	569	84	244	96
451	51	119	35	387	159
<b>25618</b>	<b>5041</b>	<b>5621</b>	<b>5909</b>	<b>29770</b>	<b>16165</b>



# Nombre de séjours avec et sans Pec RAC par statut d'établissement - 2022



# RAAC et DMS - 2022

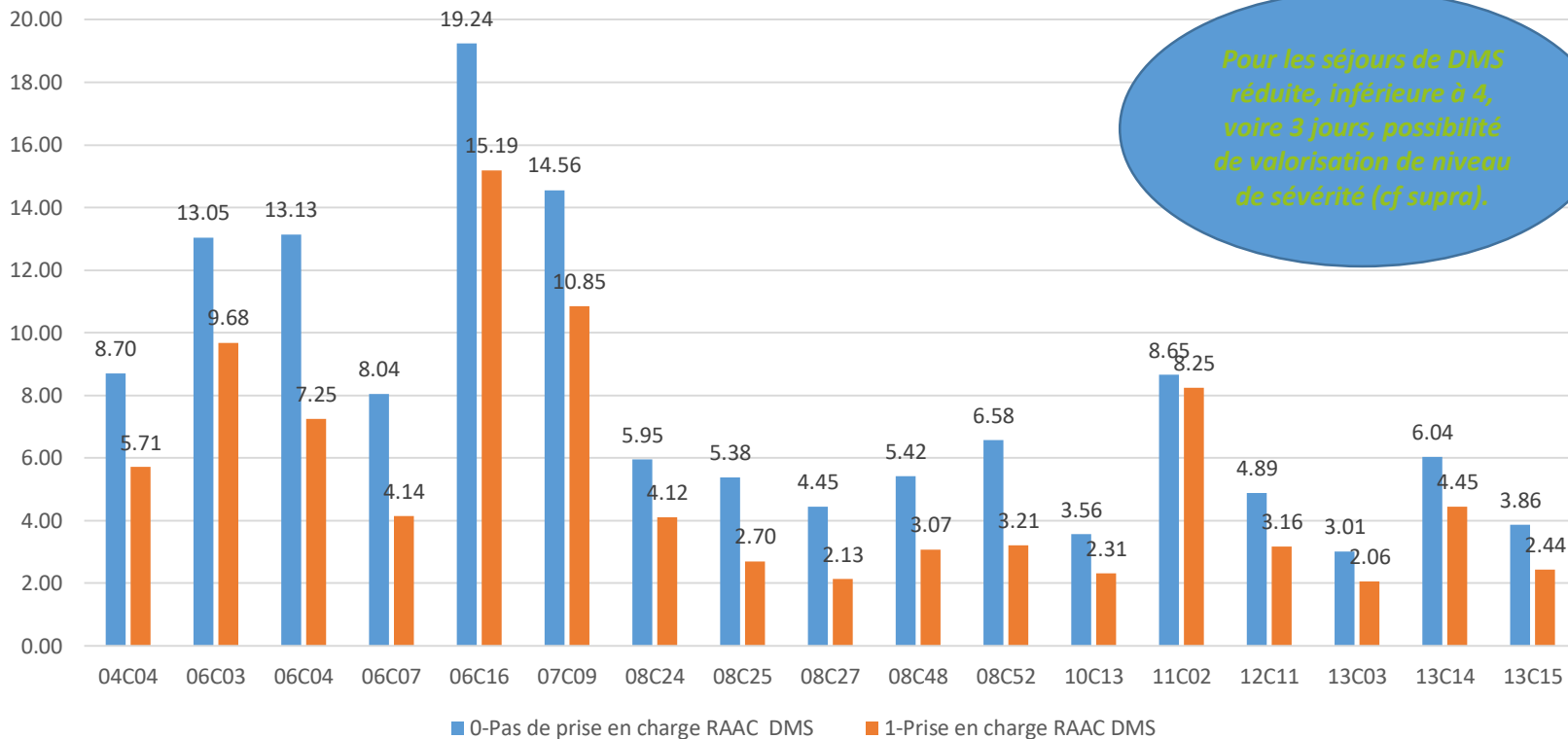
L'Écart moyen de la DMS entre séjour RAAC/non RAAC est de - 3,5 jours

PMSI MCO - GHM - Code Racine		0-Pas de prise en charge RAAC			1-Prise en charge RAAC		
		DMS	DMS	écart DMS	DMS	DMS	écart DMS
04C04	Interventions sous thoracoscopie	8,70	5,71	-3,00			
06C03	Résections rectales	13,05	9,68	-3,36			
06C04	Interventions majeures sur l'intestin grêle et le côlon	13,13	7,25	-5,89			
06C07	Interventions mineures sur l'intestin grêle et le côlon	8,04	4,14	-3,89			
06C16	Interventions sur l'oesophage, l'estomac et le duodénum pour tumeurs malignes, âge supérieur à 17 ans	19,24	15,19	-4,05			
07C09	Interventions sur le foie, le pancréas et les veines porte ou cave pour tumeurs malignes	14,56	10,85	-3,71			
08C24	Prothèses de genou	5,95	4,12	-1,83			
08C25	Prothèses d'épaule	5,38	2,70	-2,67			
08C27	Autres interventions sur le rachis	4,45	2,13	-2,32			
08C48	Prothèses de hanche pour des affections autres que des traumatismes récents	5,42	3,07	-2,35			
08C52	Autres interventions majeures sur le rachis	6,58	3,21	-3,37			
10C13	Interventions digestives autres que les gastroplasties, pour obésité	3,56	2,31	-1,25			
11C02	Interventions sur les reins et les uretères et chirurgie majeure de la vessie pour une affection tumorale	8,65	8,25	-0,41			
12C11	Interventions pelviennes majeures chez l'homme pour tumeurs malignes	4,89	3,16	-1,73			
13C03	Hystérectomies	3,01	2,06	-0,95			
13C14	Exentérations pelviennes, hystérectomies élargies ou vulvectomies pour tumeurs malignes	6,04	4,45	-1,59			
13C15	Exentérations pelviennes, hystérectomies élargies ou vulvectomies pour affections non malignes	3,86	2,44	-1,42			
Total général		7,17	3,61	-3,56			

➤ Pour l'activité déclarée en RAAC, l'écart de DMS de est de plusieurs jours sur la majorité de l'activité, en moyenne de 3,5 jours.

➤ L'écart varie de 0,4 jour à 5,8 jours

# 17 racines GHM DMS selon pec RAAC/ sans RAAC



*Pour les séjours de DMS réduite, inférieure à 4, voire 3 jours, possibilité de valorisation de niveau de sévérité (cf supra).*

# Valorisation mesure de soutien au développement de la RAAC

## Nombre de séjour <3j sur vol total

PMSI MCO - GHM - Code Racine	PMSI MCO - GHM - Libellé Racine	Total séjour	1-Prise en charge RAAC	dont Durée de séjour < 3jours	% séjour<3j/ total pec RAAC
04C04	Interventions sous thoroscopie	1909	307	60	20%
06C03	Résections rectales	2214	427	9	2%
06C04	Interventions majeures sur l'intestin grêle et le côlon	9926	1325	133	10%
06C07	Interventions mineures sur l'intestin grêle et le côlon	2418	254	81	32%
06C16	Interventions sur l'oesophage, l'estomac et le duodénum pour tumeurs malignes, âge supérieur à 17 ans	801	125	9	7%
07C09	Interventions sur le foie, le pancréas et les veines porte ou cave pour tumeurs malignes	1823	205	17	8%
08C24	Prothèses de genou	13702	5384	1 429	27%
08C25	Prothèses d'épaule	2311	738	455	62%
08C27	Autres interventions sur le rachis	9653	3740	2 763	74%
08C48	Prothèses de hanche pour des affections autres que des traumatismes récents	14773	7439	3 663	49%
08C52	Autres interventions majeures sur le rachis	5830	1694	779	46%
10C13	Interventions digestives autres que les gastroplasties, pour obésité	7207	2313	1 486	64%
11C02	Interventions sur les reins et les uretères et chirurgie majeure de la vessie pour une affection tumorale	2949	340	67	20%
12C11	Interventions pelviennes majeures chez l'homme pour tumeurs malignes	3661	904	366	40%
13C03	Hystérectomies	5764	1324	978	74%
13C14	Exentérations pelviennes, hystérectomies élargies ou vulvectomies pour tumeurs malignes	1981	351	190	54%
13C15	Exentérations pelviennes, hystérectomies élargies ou vulvectomies pour affections non malignes	1202	245	142	58%
<b>Total général</b>		<b>88 124</b>	<b>27 115</b>	<b>12 627</b>	<b>47%</b>

# Valorisation : mesure de soutien au développement de la RAAC

## Exemple sur des séjours pec RAAC avec DS <3 jours

Le séjour s'affranchit des règles de durée de séjour minimum pour bénéficier du niveau de sévérité et conserve la valeur du tarif du séjour qui correspond à son niveau de sévérité:

Pour les séjours RAAC, de DS < à 3 jours, un certain nombre bénéficie d'une valorisation de niveau de sévérité supérieure:

GHS	04C04	06C03	06C04	06C07	06C16	07C09	08C24	08C25	08C27	08C48	08C52	10C13	11C02	12C11	13C03	13C14	13C15	total
tarif Niv 1	49	7	115	64	8	11	1201	359	2275	3202	622	1366	61	339	898	142	129	
tarif Niv 2	10	1	14	13	1	6	216	89	441	424	144	114	6	26	72	45	13	
tarif Niv 3	1	1	4	4			12	7	47	37	12	5		1	8	3		
tarif Niv 4											1	1						
total séjour RAAC DS<3 j	60	9	133	81	9	17	1429	455	2763	3663	779	1486	67	366	978	190	142	
% séjour revalorisé séjour <3jours	18%	22%	14%	21%	11%	35%	16%	21%	18%	13%	20%	8%	9%	7%	8%	25%	9%	14%
% séjour revalorisé sur total RAAC	4%	0%	1%	7%	1%	3%	4%	13%	13%	6%	9%	5%	2%	3%	6%	14%	5%	7%



**MERCI DE VOTRE ATTENTION**



***CH Versailles GHT 78 sud***